

Page Agricole

LE PRET AGRICOLE CANADIEN

QUELLES SONT LES QUALIFICATIONS EXIGES DES EMPRUNTEURS ET LES CONDITIONS AUXQUELLES SERONT CONSENTIES LES AVANCES DE FONDS.

Afin de renseigner ceux qui désirent emprunter, nous avons groupé sous les titres ci-après mentionnés les qualifications que nous exigeons des emprunteurs et les conditions auxquelles seront consentis les prêts.

Qualification
Nul prêt ne sera consenti à moins que l'emprunteur qui le sollicite ne prouve à notre satisfaction:
(a) Qu'il a une bonne conduite et une bonne réputation;
(b) Qu'il est âgé d'au moins 21 ans;
(c) Qu'il est cultivateur et qu'il possède actuellement une terre qu'il cultive ou qu'il se propose d'en acquérir et occuper une sans retard pour la cultiver;
(d) Qu'il a une connaissance pratique de l'agriculture et une aptitude au moins ordinaire pour cet art.

Destination des prêts
Nul prêt ne peut être fait à moins que ce ne soit pour l'achat de terres à cultiver d'engrais, de grains de semence, d'animaux ou d'instruments aratoires nécessaires à la bonne exploitation des terres à hypothéquer ou pour la construction de bâtisses ou d'autres améliorations permanentes ou pour le paiement d'hypothèques et de charges affectant actuellement ces terres.
Nul prêt ne peut être fait à moins que ce ne soit pour améliorer une terre à cultiver en vue l'en obtenir un plus grand rendement.

Montant des prêts
Nul prêt ne dépassera \$10,000.00 à la même personne et dans tous les cas n'excédera 50% de la valeur de la terre hypothéquée et de 20% de la valeur des bâtis-

Evaluation
L'évaluation des biens à hypothéquer sera faite pour les fins de tout prêt par un estimateur nommé par la commission et la base de telle évaluation reposera sur la valeur productive de la terre.

Garantie
Nul prêt ne peut être fait à moins que ce ne soit sur première hypothèque sur une terre à cultiver avec les batisses y érigées.

Loyaux coûts
Une somme de \$10.00 pour frais d'inspection de sa terre sera payable par l'emprunteur lorsqu'il fera sa demande d'emprunt. Il aura à payer ensuite l'examen des titres et les frais d'acte et d'enregistrement plus un certificat du bureau d'enregistrement.

PRET EN DEUX MINUTES!
UN DEJEUNER CHAUD ET NOURRISSANT
SHREDDED WHEAT

Avec tout le son du blé entier
Tous les éléments reconstituteurs du corps contenus dans le blé entier, rien de plus, rien de moins. Si facile à servir et si délicieusement nutritif. Donne de la vigueur et de la vie nouvelle aux tissus fatigués. Servez avec du lait chaud ou froid ou avec des fruits.

Taux d'intérêt
Le taux de l'intérêt est de 6 1/2% par année et celui des arrérages de 7% par année.

Remboursement
Le montant prêté et l'intérêt sont remboursables en versements annuels, égaux et consécutifs ou, si l'emprunteur le préfère, en versements semi-annuels, égaux et consécutifs. Le montant annuellement payable sera, au choix de l'emprunteur, de 7 1/2% ou de 8 1/2% du montant de l'emprunt. Les plans de remboursement sont les suivants:
Plan No. 1.—A 8 1/2% par année, soit 6 1/2% d'intérêt et 2% d'amortissement. L'emprunt en capital et intérêt est remboursable en 22 versements annuels et consécutifs de \$8.50 par chaque cent piastres empruntées et un 23ième versement final de \$8.31 par chaque cent piastres empruntées.
Plan No. 2.—A 8 1/2% par année, soit 6 1/2% d'intérêt et 2% d'amortissement. L'emprunt en capital et intérêt est remboursable en 44 versements semi-annuels et consécutifs de \$4.25 par chaque cent piastres empruntées et un 45ième versement final de \$5.25 par chaque cent piastres empruntées.
Plan No. 3.—A 7 1/2% par année, soit 6 1/2% d'intérêt et 1% d'amortissement. L'emprunt en capital et intérêt est remboursable en 31 versements annuels et consécutifs de \$7.50 par chaque cent piastres empruntées et un 32ième versement final de \$7.47 pour chaque cent piastres empruntées.
Plan No. 4.—A 7 1/2% par année, soit 6 1/2% d'intérêt et 1% d'amortissement. L'emprunt en capital et intérêt est remboursable en 63 versements semi-annuels et consécutifs de \$3.75 par chaque cent piastres empruntées.

EATON GROCERIA
OPERATED BY J.T. EATON CO. - HARBORVILLE

Spéciaux pour Vendredi, Samedi

OIGNONS DE CHOIX 5 livres pour 25c	MORUE DESOSSÉE 2 livres pour 35c
--	--

Filets fumés, la lb 14c
Jambon cuit, la lb 55c

GATEAUX MARVEN, assortis, la lb 35c
FROMAGE canadien, la lb 25c
FROMAGE en pain, la lb 30c
LARD SALE, la lb 20c
BACON TRANCHE, la lb 35c
Bon THE, la livre 45c
PILCHARDS, la boîte 15c
POMMES No. 1, le peck 50c
CATSUP, bte de 26 oz 25c
MINCE MEAT sceau de 7 lbs \$1.05
POUDRE à Pâte Estonia, la lb 25c

Quelque chose de Nouveau:
RICE JEMS, le paquet 15c
RICE FLAKES, le paquet 15c

HEURES DE LIVRAISON: 9 1/2 et 11 heures du matin, 3 et 5 heures de l'après-midi.

Coin des rues Canada et de l'Eglise — Edmundston, N.-B.

PRESENTANT
LES NOUVEAUX PALETOTS & LES NOUVEAUX COMPLETS D'AUTOMNE & D'HIVER



Pour l'Homme Soigneux

Messieurs! nous sommes heureux de vous annoncer que tous nos rayons masculins présentent un assortiment complet à votre choix. La qualité de notre marchandise atteint le degré exigé par l'homme soigneux et moderne. Quant à l'élégance, nous la savons impeccable — quant aux prix, nous vous laissons en juger vous-mêmes, ils conviennent à toutes les bourses. Le point sur lequel nous désirons appuyer est la variété — une variété telle que l'homme le plus difficile peut y faire gracieusement son choix.

Paletots anglais Burberry, Austin, Guards, Ulsters, bien taillés pour donner l'élégance. Dans les Complets les nouveaux worsteds anglais rayés ou quadrillés, et les tweeds aux teintes plutôt sombres.

Chapeaux Borsalino et Brock les plus nouveaux; Nouveaux Fourrards en soie de forme diagonale carreautes et à pois Polka.

I. KASNER

"THE HOME OF GOOD CLOTHES"

91 RUE CANADA,

EDMUNDSTON, N. B.

la Commission ne consent à le continuer.

Souscription
Tout emprunteur doit souscrire au fond capital de la Commission un montant égal à 5% de la somme qu'il emprunte. Cette souscription est payée en argent au cours des procédés de l'emprunt ou la Commission la retient sur le montant prêté lorsqu'elle en fait le paiement. Pour sa souscription, l'emprunteur devient actionnaire de la Commission et a droit de participer aux profits qu'elle fait. Tous les dividendes sur les actions d'un emprunteur restent en la possession de la Commission et s'accumulent au taux de 5% par an. Si, à un moment donné, la valeur de ses actions est inférieure à la valeur de ses actions, le dividende devient suffisant pour acquitter la balance restant due par l'emprunteur, le montant de cette valeur avec les dividendes et l'intérêt lui est crédité comme paiement final de son emprunt.

J. B. T. LAFRENIERE,
Surintendant pour la province de Québec.
Membres de la Commission provinciale.

N.-Brunswick en Tete du Monde dans le Service aux Eleveurs de Renards

Ceci est la 1re d'une série d'annonces séparées pour faire connaître davantage à la population de cette province les activités et le service qu'offre le Département d'Agriculture du Nouveau-Brunswick.

Nouveau-Brunswick

EN 1928, le département d'Agriculture du Nouveau-Brunswick, en coopération avec l'Association des Eleveurs de Renards du Nouveau-Brunswick, utilisa les services d'un vétérinaire expert qui visita un grand nombre d'éleveurs de renards de la province. Ce premier effort remporta tant de succès et fut tellement apprécié qu'en 1929 le Département d'Agriculture agrandissait son service, et employait un vétérinaire expert et un éleveur de renards pratique pour visites les commençants et les plus petits éleveurs afin de les encourager dans la production de la fourrure dans cette province. En ceci le Nouveau-Brunswick s'est placé en tête du monde entier. LES FOURRURES DE RENARDS ARGENTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK COMMANDENT LES HAUTS PRIX.

La grande qualité des renards argentés du Nouveau-Brunswick a été démontrée à maintes reprises par le fait que les pelleteries de renards argentés ont obtenu les plus hauts prix dans les ventes à l'enchère à Londres, Angleterre.

Le Nouveau-Brunswick possède la plus grande renardière de l'Empire britannique — à Salisbury.

ARTICLES DE LOI CONCERNANT LES PRODUCTEURS DE FOURRURES

Tous les éleveurs d'animaux à fourrure sont requis de faire rapport de leurs opérations au Ministre des Terres et des Mines à Frédéricton, chaque année.

Toute personne désirant exportée des fourrures brutes de renards argentés, élevés en captivité, en dehors de la province ou à tout fourreur dans la province, doit d'abord obtenir un permis du Ministre des Terres et des Mines. Ces permis sont émis gratuitement.

Les renards argentés élevés sur un ranch sont déclarés animaux domestiques par la section 53, sous-section 3 du New Brunswick Game Act.

Aucune royauté n'est attaché sur les renards argentés vivants ou sur les peaux de renards argentés qui sont exportés de la province.

Pour plus d'informations écrite au Département D'Agriculture du Nouveau-Brunswick

Departement d'Agriculture du Nouveau-Brunswick

HON. LEWIS SMITH, Ministre HARVEY MITCHELL, Sous-ministre